

**CONVOCATION A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 JUIN 2009**

Messieurs les actionnaires de la société INVOLYS, Société Anonyme, au capital de 38.271.600,00 DH, siège social 219, Boulevard Zerktouni – Angle Boulevard Roudani à Casablanca, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 47873, sont convoqués pour le Vendredi 29 juin 2009 à 09 heures au siège social de la société, en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1^{ère} Résolution

Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008 ; approbation desdits comptes.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2008 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés antérieurement à ce jour, dans les délais statutaires et légaux.

2^{ème} Résolution

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 ; approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2008.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, approuve les opérations et les conventions qui y sont mentionnées.

3^{ème} Résolution

Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2008 et aux Commissaires aux comptes.

En conséquence l'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2008, donne quitus plein, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2008 et pour le commissaire aux comptes pour sa mission relative à l'exercice 2008.

4^{ème} Résolution

Affectation du Résultat de l'exercice 2008

L'Assemblée Générale, après en avoir délibérée, approuve l'affectation suivante des résultats :

• Bénéfice net comptable :	1.387.405,84 Dhs
• Report à nouveau sur exercices antérieurs :	3.108.501,57 Dhs
• Solde :	4.495.907,41 Dhs
• 5% du bénéfice net comptable à la réserve légale :	69.370,29 Dhs
• Dividendes (10 Dhs par action) soit :	3.827.160,00 Dhs
• Solde :	599.377,12 Dhs

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende total de 3.827.160,00 Dhs, soit 10 Dhs par action et d'affecter au report à nouveau le solde non distribué, soit 599.377,12 Dhs.

5^{ème} Résolution

Formalités et pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités prévues par la loi.